



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DES LANDES

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE D'YCHOUX

Séance du 28 février 2023

Membres en exercice : **13**

Qui ont pris part à la délibération : **10**

Date de la convocation :

21.02.2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-huit février à dix-huit heures trente minutes, le Conseil d'Administration du CCAS d'YCHOUX s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances à la Mairie sous la présidence de Monsieur Vincent CASTAGNÈDE, Président du CCAS et après convocation régulièrement faite.

Présent(e)s : Mme Stéphanie ABALLONI – Mme Marie-Madeleine CHARRIER – Mme Valérie CHEVALLIER – Mme Monique GAUTIER – Mme Ludiwine MOUNEYRES
M. Patrick BOUARD – M. Vincent CASTAGNÈDE – M. Gérard CARRÈRE – M. Victor LOURTIES

Absents excusés : M. Joël BREDEAU – M. Vincent VILARD

Absente : Mme Stéphanie KREMER

Absente excusée ayant donné pouvoir :
Mme Sonia LIHAN avait donné pouvoir à Mme Stéphanie ABALLONI

Secrétaire de séance : Mme Valérie CHEVALLIER

Objet de la délibération n°20230228_1 :

Approbation du Compte de gestion 2022 – CCAS

Monsieur le Président présente le compte de gestion du CCAS établi par Monsieur le Trésorier de Parentis en Born. À l'unanimité, le Conseil d'Administration du CCAS approuve le compte de gestion 2022 du CCAS.

Ce compte de gestion visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme, le 2 mars 2023.

Le Secrétaire,

Valérie CHEVALLIER

Le Président,

Vincent CASTAGNÈDE